

Plantes vulnérables au Québec

VALÉRIANE DES TOURBIÈRES

Valeriana uliginosa (Torrey & A. Gray) Rydberg

(Syn.: *Valeriana sitchensis* Bongard subsp. *uliginosa* [Torrey & A. Gray] F.G. Meyer)

Famille des valérianacées (famille de la valérianie)

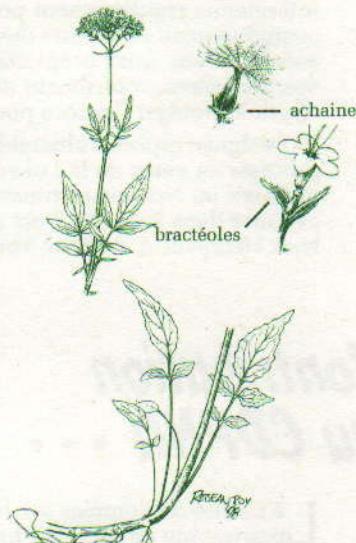
Marsh valerian, swamp valerian

Description ...

Plante herbacée vivace, mesurant 60 cm à 1 m de hauteur, issue d'un rhizome dégageant une odeur forte et caractéristique. Feuilles basilaires en rosette, atteignant jusqu'à 35 cm de longueur (pétiole inclus), simples ou munies à la base de 1 ou 2 paires de lobes ou de folioles, à marge entière à dentée et munie de cils courts, faibles et divergents. Feuilles de la tige en 3 à 6 paires, composées ou profondément lobées, ciliées. Inflorescence en corymbe, s'allongeant et devenant très diffuse à maturité. Fleurs en forme d'entonnoir, blanches ou rarement teintées de rose, mesurant 5 à 8 mm de longueur, munies à la base d'une petite protubérance visible à l'œil nu et sous-tendues par des bractéoles ciliées, les cils parfois en partie décidus. Fruit: un achaine surmonté d'une couronne de soies plumeuses.

Espèce voisine: valérianie dioïque sous-espèce des bois (*Valeriana dioica* subsp. *sylvatica*).

Traits distinctifs: feuilles ciliées à la marge; protubérance à la base des fleurs et bractéoles ciliées.



Répartition ...

Sporadique

A mérique du Nord: du Wisconsin et du Michigan jusqu'au Maine, au Québec et au Nouveau-Brunswick.

Québec: Estrie, Chaudière-Appalaches, Capitale-Nationale, Bas-Saint-Laurent et Gaspésie.



Habitat ...

Tourbières minérotrophes et ouvertures de cédrères ou de mélésins à sphagnes. Plante fréquemment associée au nerprun à feuilles d'aulne (*Rhamnus alnifolia*), à la smilacine trifoliée (*Smilacina trifolia*) et à la sphaigne de Warnstorff (*Sphagnum warnstorffii*).

Biologie ...

Espèce calcicole et intolérante à l'ombre. Floraison de la mi-juin à la fin de juillet et pollinisation par les insectes. Fruits arrivant à maturité de la mi-juillet au début d'août, dispersés par le vent. La taille des populations varie beaucoup selon les conditions de lumière et d'humidité. Dans les endroits ombragés ou semi-ombragés, la plante reste à l'état végétatif et ne produit que des rosettes de feuilles basilaires.

Problématique de conservation ...

Au Québec, on connaît près d'une quarantaine d'occurrences de valériane des tourbières dont deux sont disparues et quatre sont historiques (les dernières observations remontent à plus de 25 ans). Un inventaire récent estime à 15 000 tiges environ l'effectif total des occurrences actuelles. Le drainage et l'exploitation des tourbières ainsi que des pratiques non appropriées d'aménagement forestier constituent les principales menaces à la survie de l'espèce. Comme la valériane tolère mal l'ombre, sa protection sur certains sites pourrait exiger qu'on intervienne régulièrement pour empêcher que le couvert forestier ne l'ombrage complètement. À la suite des campagnes de sensibilisation de l'Agence forestière du Bas-Saint-Laurent, onze propriétaires ont signé une déclaration par laquelle ils signifient leur intention de protéger la valériane des tourbières, contribuant ainsi à protéger sept de ses occurrences. De plus, on a recommandé des prescriptions sylvicoles visant à protéger l'espèce pour trois autres occurrences situées sur les terres du domaine de l'État.

Désignée espèce vulnérable au Québec en 2005, la valériane des tourbières et trois de ses habitats sont dorénavant protégés en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. Selon les données du réseau NatureServe, elle est menacée au Nouveau-Brunswick et en Ontario. Aux États-Unis, on la croit disparue en Ohio et elle est en situation précaire dans 7 des 10 États américains où elle est présente; elle est très menacée en Illinois, en Indiana, dans les États du New Hampshire, de New York, du Vermont et du Wisconsin; et elle est menacée dans le Maine.

Contribution au CDPNQ ...

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) tient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcouruent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites où elles se trouvent.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) servent à recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, nous vous enverrons ces formulaires que vous pourrez remplir et nous retourner. Lorsque nous les aurons reçus, ils seront revus et vos observations seront éventuellement incorporées au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

Références utiles ...

- Dignard, N. 2000. La situation de la valériane des tourbières (*Valeriana uliginosa*) au Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction de la conservation et du patrimoine écologique. 37 p.
- Fernald, M.L. 1950. Gray's Manual of Botany, 8th edition. Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.
- Marie-Victorin, Fr. 1995. Flore laurentienne. 3^e édition mise à jour par L. Brouillet et I. Goulet en collaboration avec M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Gaëtan Morin, éditeur. 1093 p.
- Meyer, F.G. 1951. *Valeriana* in North America and the West Indies (Valerianaceae). Annals of the Missouri Botanical Garden 38: 377-503.
- NatureServe. 2003. NatureServe Explorer, an Online Encyclopedia of Life. NatureServe and the Natural Heritage Network. <http://www.natureserve.org/explorer>. Version 1.8, Copyright 2003.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

Pour nous joindre:

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec
Direction du développement durable, du patrimoine écologique et des parcs • Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
4^e étage, boîte 21 • 675, boulevard René-Lévesque Est • Québec (Québec) G1R 5V7
Téléphone: (418) 521-3907 • Télécopieur: (418) 646-6169 • Courrier électronique: cdpnq@menv.gouv.qc.ca
Fiche rédigée par Norman Dignard, et éditée par Line Couillard. Cette fiche a été produite conjointement par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune dans le cadre d'une entente conclue en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables.

2005